

LA CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

85, Rue des Ursulines

5 CENTIMES

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TELEPHONE : 672 - (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)



Belle vie Belle œuvre

Au cours d'un repos nécessaire, j'ai consacré de bien agréables heures à un livre dont nos lecteurs ont déjà plusieurs fois trouvé l'annonce dans les colonnes de la Croix (1).

La Vie de Mère Marie de Jésus ne vise point à être une œuvre de haute littérature. On lui reprochera, dans les milieux où on ne la lira pas avec la prédisposition spéciale que crée l'affection, de multiplier les citations et de s'étendre avec quelque longueur sur des détails de caractère familial. Aussi bien est-ce précisément un livre de famille, dans lequel on a voulu que les membres et les amis de l'admirable Congrégation des Petites-Sœurs de l'Assomption garde-malades des pauvres à domicile retrouvent dans toute leur saveur les souvenirs et les documents de la fondation.

Toutes les Congrégations qui ont le bonheur de posséder ainsi un récit détaillé des années de leur berceau bénissent Dieu de ce bienfait. Celles qui ne l'ont point n'en tissent pas leur regret. Ce regret, les nombreux amis des Petites-Sœurs de l'Assomption ne l'auront pas, et dans les siècles futurs ce recueil sera singulièrement apprécié et aimé d'eux.

Il sera, du reste, lu avec intérêt et profit même par ceux qui n'aiment pas encore, faute de la connaître, l'œuvre surnaturellement géniale dont elle décrit les débuts. Elle est si grande de cœur, d'intelligence, de caractère, de vertu, la modeste ouvrière choisie par Dieu, avec l'humble P. Pernet, pour pierre fondamentale de cette grande création ! Elle est si belle entre toutes les beautés que renferme l'Eglise catholique, l'œuvre des Petites-Sœurs !

Cette institution offre un caractère tout à fait distinctif, et c'est ce qui frappe le lecteur de la Vie qui nous inspire ces lignes.

On y voit — comme dans toutes les relations des fondations chrétiennes — combien la Providence divine se plaît à faire des choses sublimes avec de modestes instruments.

On y voit comment Dieu a préparé la fondatrice à sa future mission, en la faisant grandir dans une atmosphère de souffrance et de labeur, en semant toute sa première existence d'épreuves cuisantes et en la faisant passer par des doutes appropriés à la direction spéciale qui lui était réservée.

On y voit comment l'heure venue, Dieu a préparé les rencontres utiles et fait naître un concours de circonstances favorables à l'écllosion de la nouvelle famille religieuse.

On y voit combien furent durs, par la pauvreté, le dénuement, le sacrifice, les débuts de l'œuvre.

Mais cela, avec des détails variés, on le voit dans l'histoire des autres fondations. Aussi n'est-ce point ce qui frappe surtout en parcourant ces pages si édifiantes.

Mais qui résistera au charme impressionnant, à l'admiration sans réserve qu'inspire le but spécial que la Congrégation fondée par le P. Pernet et la Mère Marie de Jésus s'est proposé.

Toutes les institutions de garde-malades sont admirables et supposent une abondante provision d'esprit surnaturel. Mais refuser d'aller chez qui- conque peut rétribuer, priver de cette consolation si ardemment demandée les plus généreux bienfaiteurs, se réserver pour les pauvres, n'accepter absolument rien de leur part, de manière à rendre indubitable l'absolutisme du désintéressement, se dévouer à eux maternellement, faire le ménage, soigner les enfants, afin de permettre au malade de rester et de mourir, s'il le faut, en famille, et cela toute l'année, toute la vie, quelle vocation bien digne de Celui qui donnait comme marque de sa mission ce caractère : « Les pauvres sont évangélistes » !

D'autant que les Petites-Sœurs ne se contentent pas de secourir les corps. Elles ont en vue — et elles ne s'en cachent point — d'atteindre les âmes et de rendre aux malades et aux familles les plus éminents des services, celui de les rechristianiser. Lorsque le P. Pernet, en 1809, se rendit à Rome pour solliciter l'approbation de la Congrégation, il put offrir au Chef de l'Eglise une moisson de 800 abjurations, 1100 baptêmes d'adultes, 10.000 réhabilitations de mariages, des conversions sans nombre.

Se dévouer exclusivement et en tout désintéressement aux malades pauvres, obtenir pour cela le concours des riches sans jamais se donner à eux, être apôtre continuellement, voilà l'incomparable

(1) 600 pages, prix, 3 fr. 50 ; port, 0 fr. 50, pour la France et 1 fr. 10 pour l'étranger. 5, rue Bayard, Paris, VIII.

caractéristique des Petites-Sœurs de la Mère Marie de Jésus, voilà le sceau divin que le P. Pernet et elle leur ont à jamais imprimé.

L'œuvre s'est déjà largement développée. L'étranger réclame de partout, dans les centres ouvriers, ces apôtres du pauvre.

Mais, en fermant ce livre, on demeure sous l'impression profonde que c'est là un début seulement, et que cette œuvre providentielle est appelée à un immense développement. Le prêtre, dans les quartiers ouvriers, ne peut atteindre la famille ouvrière : son temps ne lui permet pas d'y suffire, les haïnes accumulées opposent très souvent une barrière à son entrée, et l'incessant va-et-vient de la population rend difficile le long travail de pénétration nécessaire. Une femme, une mère, douce, dévouée, insoupponnée, lui prépare la voie. Elle soigne, elle pense, elle nourrit, elle soulage, elle aime, et par cet amour tendre et fort de la mère, qui est le chef-d'œuvre du Créateur, elle attire le Dieu, elle soulage les âmes, en les réconciliant avec le ciel, elle éclaire les foyers du soleil bienfaisant de la foi consolatrice, elle met quelque chose du ciel dans les taudis de la terre.

Comment une telle œuvre ne grandirait-elle pas, et quelle mission sociale que celle-là !

« La vraie démocratie, la véritable sollicitude du peuple, le sincère dévouement à la classe ouvrière, dit admirablement le T. R. P. Bailly dans la préface, la Petite-Sœur de l'Assomption, fille de l'Eglise, les pratiques en silence mieux que tous nos orateurs et nos écrivains. Elle ne va pas au peuple en paroles seulement, mais en fait et en vérité ; elle ne va au peuple ni pour le flatter ni pour en faire le piédestal d'une popularité malsaine ; elle va à lui non pour s'en servir, mais pour le servir, et lui procurer le royaume de Dieu d'abord, et le reste par surcroît ».

Le P. d'Alzon écrivait à la fondatrice : « Ce sont des institutions comme la vôtre qui préparent la régénération du monde, s'il peut être régénéré. » Oui, les deux grands obstacles à la solution des questions sociales, ce qui les transforme en discussions d'intérêts inévitables et résolues en guerre de classe sans pitié et sans remède efficace, c'est la haine qui soulève et aigrit, c'est l'absence des principes chrétiens.

La Petite-Sœur de l'Assomption, sans bruit, sans fracas, s'en va, trotte-menu, dans les rues et les mansardes des villes, apaisant les haïnes, faisant le bien aux corps et aux âmes, aimant et faisant aimer. Dieu soit loué d'avoir fait surgir ces apôtres !

Si cette œuvre n'existait pas, il faudrait la créer. Puisqu'elle existe, il faut l'aider.

FRANC. /

Les obsèques du cardinal Sancha

Les obsèques du cardinal Sancha ont eu lieu dimanche matin au milieu d'une affluence énorme.

Le deuil était conduit par l'infant Fernando, représentant la famille royale. Le gouvernement était représenté par le ministre de la Justice.

Les troupes formaient la haie sur le passage du cortège. Au moment où le cercueil pénétrait dans la cathédrale, des salves d'artillerie ont été tirées.

Aux souscripteurs du pèlerinage spirituel à Lourdes

Un grand nombre de nos lecteurs ont pris part à la souscription offerte au Souverain Pontife à l'occasion du pèlerinage spirituel à Lourdes.

Le comte Acquarderni, président, nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de leur transmettre :

Je suis heureux de pouvoir vous informer que le Saint-Père a accueilli avec satisfaction les offrandes recueillies par le pèlerinage spirituel à Lourdes, que vous nous avez adressées et qu'il a attribué au fonds de secours des malheureux sinistrés de Sicile et de Calabre.

Sa Sainteté, comme témoignage de vive reconnaissance à vous et à tous les adhérents au pèlerinage, donne avec effusion de cœur la Bénédiction apostolique, pour leurs intentions, pour leurs familles, en formant des vœux pour que le Seigneur daigne les récompenser de ses grâces les plus abondantes.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de notre profond respect et de nos hommages.

Notre très dévoué serviteur, Comte ACQUADERNI.

La CROIX commença demain son nouveau feuilleton

L'héritage des Clairpré

par GEORGES THIERRY

Rome

De notre correspondant particulier, par téléphone :

Audiences suspendues. L'audience des séminaristes de Messine et de Reggio, qui devait avoir lieu hier matin, a été renvoyée à une date ultérieure.

Le Pape, occupé, n'a donné aucune audience hier.

La souscription pontificale pour les sinistrés. La souscription pontificale pour la Calabre et la Sicile, s'élève aujourd'hui à 4 930 000 francs.

Une aumône de Pie X. Le Pape a envoyé ces jours-ci une somme de 25 000 francs à l'évêque d'Elpin (Irlande centrale) pour l'aider à soulager les misères causées par un brusque abaïssement de terrain.

L'Observateur Romano a publié samedi soir la lettre de remerciements qu'adressent au Pape l'évêque d'Elpin et les principaux ecclésiastiques de ce diocèse.

Les catholiques et les élections. La direction diocésaine de Rome fait appel à toutes les associations adhérentes, pour qu'elles appuient l'Unione Romana dans son action électorale. Notre organisation électorale, dit la note, a décidé, en pleine conformité avec la direction constitutionnelle, et après avoir obtenu les autorisations nécessaires, d'appuyer certaines candidatures politiques à Rome. Les associations catholiques qui comprennent dans leur sein des électeurs appartenant aux colleges où se déroulera l'action de l'Unione Romana sont vivement priées de les exhorter à voter part aux votes le 7 mars et éventuellement le 14 mars, en faveur des candidats appuyés par l'Unione Romana.

Le presbytère de Saint-Maudes. Le tribunal de Dinan vient de déclarer légitime propriétaire du presbytère de Saint-Maudes, M. le comte de Lourmel, maire de la commune.

Culte rétabli. M. le curé de Drain (Maine-et-Loire), ayant été expulsé de son presbytère, le culte avait été suspendu dans cette paroisse. Il a repris hier.

A la suite d'une pétition adressée à peu près par tous les habitants de la ville, la généralité de M. le comte de la Bourdonnaye, qui va construire à ses frais un nouveau presbytère, Mgr Rumeau a consenti à rendre ses deux prêtres à la paroisse de Drain.

LES EXPULSIONS CONTINUENT. Les Pères Lazaristes de Saint-Walroy (Ardennes), viennent de recevoir la visite de M. de Lapsse, commissaire de police spécial, leur notifiant leur expulsion pour le commencement de cette semaine.

Ainsi va disparaître l'un des pèlerinages les plus fréquentés de la région. Les bâtiments ont été déjà loués à un propriétaire des environs et divers projets doivent être soumis au Conseil général des Ardennes pour l'utilisation de ce vaste domaine.

Biens volés. Samedi soir, 27 février, le Conseil municipal de Nîmes s'est occupé de l'immuable grand séminaire. Il a, à la majorité des voix autorisée le maire à poursuivre auprès de l'administration du département, l'achat de la part revenant à celui-ci au prix de 150 000 francs. Pour le reste de l'immuable, propriété de l'Etat, la municipalité a sollicité la dévolution au profit de la ville. Celle-ci établira l'école professionnelle, qui se dit à l'étroit dans son local actuel, place de la Calade.

A noter, que les catholiques avaient recueilli, par souscription, 80.000 francs, qui furent affectés aux bâtiments du grand séminaire.

Attentat contre un prêtre. Un de nos confrères raconte que l'abbé Soulier, de Leyrand (Haute-Loire), a failli être empoisonné en disant la messe. En effet, le vin blanc déposé à la sacristie a reçu, d'une main criminelle, une forte dose d'arsenic et de strychnine. Les effets du mélange ont été fort heureusement relativement bénins, mais l'abbé éprouve des souffrances assez dures. M. Vendraud, pharmacien à Blesle, a examiné le liquide dont les échantillons ont été envoyés également à Clermont au laboratoire de l'Université, pour analyse.

Autres dépêches. Le gouvernement serbe a été informé que la Porte a interdit tout transport de matériaux explosifs à travers le territoire turc.

Le gouvernement roumain, par mesure de précaution, a prescrit des mesures préparatoires de mobilisation dans le corps d'armée situé dans la région avoisinant la Serbie.

La Monténégro arme. Selon le Courrier de la Puglie, qui s'imprime à Bari, le Monténégro prépare à la guerre 100.000 hommes concentrés à Prestan. Le prince Nicolas a visité le cantonnement et a exhorté les soldats à combattre pour la cause slave qui, a-t-il dit, sera soutenue par la Russie.

Les femmes les plus vigoureuses, habillées en soldats, participent aux exercices militaires ; chaque jour, les ministres religieux ne peut être donné aux enfants âgés de 6 à 13 ans, inscrits dans les écoles publiques qu'en dehors des heures de classe.

Rien n'est plus net. Aussi s'explique-t-on difficilement que M. le curé de Camps (Lot), pour avoir convoqué des enfants au catéchisme à 11 heures du matin, ait été dénoncé comme faisant échec à la loi du 28 mars 1882, concernant l'obligation scolaire.

Vraiment, M. l'inspecteur de l'Académie, en résidence à Cahors, aurait bien

dû retirer la loi scolaire avant d'écrire à M. le préfet du Lot, et par lui, à M. le procureur de la République.

Pourrait-il dire à quelle heure pourrait être convoqués les enfants, si ce n'est à celle-là ? Nous dénonçons M. l'inspecteur d'Académie comme faisant échec à la liberté d'enseigner le catéchisme en dehors des heures scolaires. Nous le dénonçons aux parents de famille qui ont le devoir de faire respecter cette liberté.

Mgr l'évêque de Cahors invite vaillamment ses curés à la revendiquer : « Vous avez usé de cette liberté, vous en userez encore ».

La crise orientale L'horizon est serein

Toutes les difficultés ne sont évidemment pas apaisées, mais la fermeté de la politique russe qui agit de concert avec la France et l'Angleterre permet de croire que le danger d'une guerre est écarté.

Communication russe à la Serbie. Le nouveau Cabinet serbe formé sous la présidence de M. Novakovitch a fait parvenir au gouvernement russe une communication dans laquelle il affirme son sincère amour de la paix, l'absence chez ses membres de toute intention agressive et sa ferme résolution de s'abstenir de tout acte de provocation et de laisser aux grandes puissances le soin de discuter les droits et les intérêts serbes, mis en cause par la crise actuelle.

En réponse à cette communication, le gouvernement russe a chargé le ministre de Russie à Belgrade de donner au gouvernement serbe le conseil amical de maintenir sa résolution, accueillie avec une sincère satisfaction par le gouvernement russe, d'observer une attitude pacifique. Le Cabinet de Saint-Petersbourg est convaincu qu'une telle résolution répond aux intérêts vitaux de la Serbie dans la situation politique actuelle.

Le Cabinet sait, de plus, ajouter la ministre de Russie à Belgrade, que la déclaration de la Serbie relative à des acquisitions territoriales ne rencontrerait auprès des puissances, ni sympathie, ni appui, et que la Serbie ne peut conserver leur bienveillance qu'en ne persistant pas dans les revendications qui peuvent provoquer une rupture avec l'Autriche-Hongrie.

« L'intention exprimée par le gouvernement serbe de tenir compte des désirs des puissances, la Russie lui conseille de déclarer catégoriquement qu'il ne persiste pas dans ses revendications territoriales, et que sur toutes les questions à l'ordre du jour, il s'en remet entièrement à la décision des puissances. »

l'accord austro-turc Rifaat pacha déclare que les « nuages sombres » se sont dissipés

La Neue Freie Presse de Vienne publie une interview de Rifaat pacha, ministre des Affaires étrangères de Turquie, qui se félicite de l'entente définitive austro-turque et a exprimé la confiance que les relations intimes et amicales entre l'Autriche et la Turquie continueraient dans l'avenir.

Le ministre a déclaré ne pouvoir rien dire de précis à propos des négociations turco-bulgares, mais il a ajouté qu'il est certain qu'une solution se trouvera, et que tout compromis entre la proposition russe et la contre-proposition turque.

Rifaat pacha, ministre des Affaires étrangères de Turquie, a fait une visite au baron d'Aerenthal, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, accompagné de l'ambassadeur de Turquie, le baron d'Aerenthal, l'ambassadeur d'Angleterre, l'ambassadeur d'Italie et le baron Burian, ministre des Finances d'Autriche-Hongrie.

L'empereur l'a reçu en audience particulière.

Rifaat pacha, qui a quitté Vienne hier pour Saint-Petersbourg, afin de régler avec M. Iswolsky les détails de l'accord.

Hilmi pacha annonce l'accord de la Russie et de la Turquie. Le grand vizir, interviewé par le correspondant du Nord Vérité, a déclaré que la Russie et la Turquie se sont entendues relativement à la liquidation de la contribution de 1877.

Cette entente sera réglée et peut-être signée par le nouveau ministre des Affaires étrangères qui se rend à Constantinople en passant par Saint-Petersbourg.

Après la ratification de l'entente, la Russie reconnaîtra officiellement avec l'acquiescement de la Turquie l'indépendance bulgare.

Autres dépêches. Le gouvernement serbe a été informé que la Porte a interdit tout transport de matériaux explosifs à travers le territoire turc.

Le gouvernement roumain, par mesure de précaution, a prescrit des mesures préparatoires de mobilisation dans le corps d'armée situé dans la région avoisinant la Serbie.

La Monténégro arme. Selon le Courrier de la Puglie, qui s'imprime à Bari, le Monténégro prépare à la guerre 100.000 hommes concentrés à Prestan. Le prince Nicolas a visité le cantonnement et a exhorté les soldats à combattre pour la cause slave qui, a-t-il dit, sera soutenue par la Russie.

Les femmes les plus vigoureuses, habillées en soldats, participent aux exercices militaires ; chaque jour, les ministres religieux ne peut être donné aux enfants âgés de 6 à 13 ans, inscrits dans les écoles publiques qu'en dehors des heures de classe.

Rien n'est plus net. Aussi s'explique-t-on difficilement que M. le curé de Camps (Lot), pour avoir convoqué des enfants au catéchisme à 11 heures du matin, ait été dénoncé comme faisant échec à la loi du 28 mars 1882, concernant l'obligation scolaire.

Vraiment, M. l'inspecteur de l'Académie, en résidence à Cahors, aurait bien

Gazette

Les municipalités bloquées. Un correspondant de la Creuse nous dit l'inquiétude causée à Felletin dans la commune en particulier par une récente mesure due à la majorité radicale et socialiste du Conseil municipal.

On va chasser du collège fondé au XVIIIe siècle en cette ville les ecclésiastiques qui y dispensaient l'enseignement à plus de 200 élèves.

L'emplacement et les anciens bâtiments appartenant, mais, est vrai, à la ville. Mais, depuis 1820, des constructions et des améliorations ont été effectuées par le collège lui-même, c'est-à-dire par les évêques dont la messe est représentée au jourd'hui par l'administration de l'enseignement. Profitant de ce concours de circonstances, la majorité radicale et socialiste du Conseil municipal, poussée au surplus par la préfecture, vient de décider la fermeture du collège, moyennant la promesse que l'Etat lui a faite d'installer dans les locaux du collège une école primaire supérieure de jeunes filles et une école spéciale d'industrie du bâtiment.

Les Felletinois jugent qu'un « bon tiers » vaut mieux que deux tu l'auras. Ils trouvent que la promesse de l'installation d'une école de filles ne vaut pas les bénéfices réels d'un collège de 300 élèves.

Et ces petites considérations pratiques les dégoûtent un peu du régime bloqué.

Propagande par l'enveloppe. Mgr Lesur, maire de Mortiers (Aisne), a eu depuis longtemps l'idée excellente de ce qu'il appelle « l'enveloppe du relèvement social ».

Ce sont des enveloppes comme les autres, mais portant avec elles quelques bonnes pensées, formules, maximes, mots d'ordre.

Et après tout si les enveloppes servent à la réclame commerciale, pourquoi ne les utiliserait-on pas en vue de répandre dans le public quelques-unes de ces idées nécessaires au « relèvement social » ?

Le raisonnement est vraisemblablement celui qu'a dû se faire Mgr Lesur. Quel qu'il soit — elle date de longtemps déjà — dit-elle heureuse, une lettre adressée récemment au maire de Mortiers par un maire breton le prouverait suffisamment.

« Depuis un certain temps, déclare celui-ci, ma région — était infestée d'enveloppes publiées par la Franco-Maçonnérie et insultant la religion. Vos enveloppes du relèvement social font par ici un bien considérable. »

« Or le vote, ajoutait-il, Mgr Desur eût pu servir à un bien. »

Il faut savoir combattre l'adversaire avec les armes qu'il emploie contre ses idées.

Contre la pornographie. Dans sa dernière réunion, le Conseil de la Société contre la licéité des rues a fort approuvé la décision prise, sur ses instances, par la plupart des Compagnies de chemins de fer, d'interdire désormais la vente, dans les bibliothèques des gares, des journaux condamnés pour outrages : aux murs, et spécialement des revues du nu, déjà expulsées des kiosques de Paris.

Excellent décision que nous souhaitons voir le plus promptement possible réalisée.

Les deux Majors. Voici pour le mois de mars les pronostics du Vieux Major :

1 au 6, dépression, bourrasques, giboulées de pluie ou neiges ; 9 au 14, beau, brunant, et au 20, nuageux — dit infesté d'enveloppes — avec un peu de froid, avec des temps ; 26 au 31, vents, pluies, giboulées.

Et voici ceux du Jeune Major :

Du 1er au 6 : dégel, froid. Du 7 au 10 : pluies. Du 11 au 15 : beau et froid. Du 16 au 21 : violentes bourrasques. Du 22 au 31 : giboulées.

Aux lecteurs de choisir. Aux temps de décider.

V° CONGRÈS DIOCESAIN de Paris

Le V° Congrès diocésain de Paris a tenu ce matin sa première séance à l'Institut catholique.

A 8 h. 1/2, la messe d'ouverture, où fut chanté le Veni Creator, fut célébrée à la chapelle des Carmes. Une assistance très nombreuse y était réunie.

Cette assistance, sans cesse augmentée de nouveaux arrivants, a été retrouvée dans la grande salle de l'Institut, trop exigüe malgré ses dimensions, pour recevoir la foule accourue.

Mgr l'archevêque de Paris présida, assisté de NN. SS. Odellin et Baudrillard. Sur l'estraade, à ses côtés, nous avons reconnu, outre un très grand nombre de curés de Paris et de la banlieue l'archevêque de Notre-Dame, M. le chanoine Foussoy, MM. les abbés Leroy, de Maistre, Sire ; M. le comte de Mun, le comte d'Haussonville, G. Picot, l'amiral de Cuverville, Féron-Vrau, Blanchemin, R. Jay, Chenon, Fliche, Hubert-Vallierou, Alpy, Bouilly, Mourisson, le baron Baude, Belon de Mazerac, Taudière, Jean Lorette, etc...

Mgr Amette, après avoir remercié les personnes présentes et délicatement félicité Mgr le directeur des œuvres de sa récente promotion, souligne le but du Congrès. Il s'agit d'étudier les moyens de faire ici-bas à nos frères et à nos sœurs malheureux, un sort meilleur pour les aider à mieux parvenir à l'éternelle félicité.

Puis, le vénéré prélat propose d'adresser au Souverain Pontife le télégramme suivant :